

1513 L'ANNÉE TERRIBLE
LE SIÈGE DE DIJON

Sous la direction de
Laurent VISSIÈRE Alain MARCHANDISSE Jonathan DUMONT

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A.E. : *Art de l'Enluminure*

AM : archives municipales

ANF : Archives nationales de France

AS : Archivio di Stato

A.S.G. : *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*

A.H.C.P. : *Apparence(s). Histoire et Culture du Paraître*

Berne, AE : Archives de l'État

Besançon, ADD : archives départementales du Doubs

Dijon, ADCO : archives départementales de la Côte-d'Or

Dijon, BM : bibliothèque municipale de Dijon

Dijon, MA : Musée archéologique de Dijon

Dijon, MAS : musée d'Art sacré de Dijon

Dijon, MBA : musée des Beaux-Arts de Dijon

Harvard, HL : Houghton Library

Londres, BL : British Library

M.A.S.A.B.L.D. : *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*

M.C.A.D.C.O. : *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*

R.P.F. : *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, morales, facétieuses, historiques,*

éd. A. de Montaiglon, J. de Rothschild, 13 t., Paris, 1855-1878

R.G.S.A. : *Rassegna Gallaratese di Storia e d'Arte*

Paris, BIM : Bibliothèque interuniversitaire de médecine

Paris, BnF : Bibliothèque nationale de France

Paris, ML : musée du Louvre

Zurich, AE : Archives de l'État

1513 L'ANNÉE TERRIBLE LE SIÈGE DE DIJON

Responsable d'édition : Jeanne Faton

Conception graphique et mise en page : Bernard Babin et Pierre-Jean Jouve

Secrétariat d'édition : Ludmilla Renardet et Gaëlle Vidal

Traitement de l'image : Pierre-Jean Jouve et Vincent Monod

Cet ouvrage a été imprimé et relié en France le 3^e trimestre 2013

par l'Imprimerie Loire Offset Titoulet à Saint-Étienne

© ÉDITIONS FATON, Dijon, 2013

25, rue Berbisey 21000 Dijon – Tél. 03 80 40 41 35

www.faton.fr – courriel : infos@faton.fr

ISBN 978-2-87844-175-8

Illustrations de la couverture.

Tournai (?), *Le Siège de Dijon par les Suisses en 1513*, détails, tapisserie, 1515-1520.

Dijon, musée des Beaux-Arts, inv. CA 1445. © Dijon, musée des Beaux-Arts / F. Jay.

éditions
FATON

LOUIS XII ET LE RÊVE D'UNE ITALIE FRANÇAISE

À n'en pas douter, pour la France, 1513 fut une année sombre, frappée par une cohorte d'échecs militaires et diplomatiques. Le roi Louis XII (1498-1515) vit en effet son royaume menacé de toutes parts par ses ennemis - Anglais, Impériaux, Espagnols et Suisses. La ligue puissante, conclue le 5 octobre 1511 sur l'initiative du pape Jules II, avait d'abord chassé ses armées d'Italie ; elle l'attaquait maintenant sur ses frontières de Picardie et de Bourgogne. Pour comprendre cette situation, il faut remonter à des événements lointains, notamment le partage de l'héritage de Bourgogne entre Valois et Habsbourg, et revenir aussi à ce rêve italien des rois de France. Car, avant d'être ainsi assailli sur toutes ses frontières, Louis XII était apparu comme le plus puissant souverain de son temps, maître d'une bonne part de la Péninsule, notamment Milan et Gênes, et arbitre de sa politique.

Jean Bourdichon,
Louis XII en prière,
détail [voir ill. p. 14].



LA CRISE DES ANNÉES 1510-1513

JONATHAN DUMONT

ALAIN MARCHANDISSE

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS – Université de Liège –
« Transitions ». Département de recherches
sur le Moyen Âge tardif & la première Modernité

La fin du règne de Louis XII correspondit à une période de crise pour le royaume de France. Le roi vit s'écrouler son rêve italien et son royaume envahi. Le siège de Dijon en 1513 est une conséquence directe de cette série d'erreurs et de revers politiques.

Avec la ligue de Cambrai, Jules II ne cherchait pas à détruire Venise, mais seulement à l'affaiblir pour s'emparer des villes qui relevaient, selon lui, du Patrimoine de Saint Pierre (Faenza, Rimini, Cervia, Ravenne¹). Pour arriver à ses fins, il avait d'abord utilisé les Français, mais il jugeait désormais leur position trop forte en Italie septentrionale et centrale. Pour les expulser de la Péninsule, il procéda en plusieurs étapes et s'appliqua d'abord à ruiner le système d'alliances de Louis XII. Il se réconcilia avec Venise (24 février 1510), puis il signa un accord avec les Suisses qui lui promettaient une assistance militaire (16 mars 1510). Dans la foulée, il assura le jeune roi Henri VIII d'Angleterre de son soutien, tout en l'aiguillonnant contre la France ; il conféra enfin l'investiture du royaume de Naples – sous suzeraineté pontificale – à Ferdinand d'Aragon (5 juillet 1510).

Pressé d'en découdre, il engagea rapidement des opérations contre Gênes, toujours sous administration française. En mai 1510, ses troupes épaulées par des galères vénitienes et des exilés génois tentèrent de prendre la ville par surprise. C'était sans compter avec la supériorité numérique et tactique des Français qui repoussèrent sans peine l'assaut. Jules II opta alors pour une autre tactique : plutôt que de s'en prendre directement aux possessions françaises, il s'attaqua à ces États périphériques, constitutifs du système de glacis de Louis XII, en commençant par le duché de Ferrare, qui dépendait théoriquement du Saint-Siège. Il excommunia le duc Alfonso I^{er} d'Este et mena lui-même une armée, composée en grande partie de mercenaires suisses : il enleva les villes de Modène, Carpi et La Mirandole² (1510-1511). Si Alfonso parvint à résister, ce fut grâce à l'appui des Français. Outré par les manœuvres de Jules II, Louis XII contre-attaqua. Le pape se retrouva assiégé dans Bologne, mais il parvint à retarder l'assaut français suffisamment longtemps pour que des renforts hispano-vénitiens puissent le dégager. En mai 1511, l'armée française, commandée par Gaston de Foix, entreprit de nouveau le siège de la cité. Pris de panique, Jules II s'enfuit et Bologne tomba entre les mains du roi de France (21 mai).

Guillaume Leroy, *Allégorie du conflit entre la France et la papauté (Louis XII et Jules II)*, 1512, dans Jean Lemaire de Belges, *Dyalogue de vertu militaire et de jeunesse française, et autres poèmes*. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 25295, fol. 12 r^o. © Paris, BnF.





Anonyme, *Suisses et lansquenets au combat*, détail, ca 1530.
Vienne, Albertina, inv. 17243.
© Albertina, Vienne.

Louis XII choisit alors d'autres armes pour atteindre son ennemi. Lors d'une assemblée du clergé de France tenue à Tours (septembre 1510), les prélats lui avaient conseillé d'organiser un concile qui examinerait les crimes commis par le pape et le destituerait. L'assemblée s'ouvrit officiellement à Pise (5 novembre 1511), mais rencontra peu de succès. En effet, seuls les cardinaux français répondirent à l'appel, si l'on excepte un Espagnol et un Italien. De concile œcuménique, Pise se transforma en une réunion gallicane. Le 7 novembre, le concile annonçait ses intentions : rétablir un gouvernement de l'Église où l'omnipotence papale serait restreinte, sans pour autant atteindre à sa dignité. Mais en proie à l'ire croissante des Pisans, les pères conciliaires furent forcés de se réfugier à Milan (12 novembre). De plus, Jules II répliqua en publiant la bulle *Sacrosanctae* (27 juin 1511), qui annonçait l'ouverture d'un contre-concile, à Saint-Jean-de-Latran, le 19 avril 1512. D'emblée, ce concile excommunia tous les prélats du concile de Pise-Milan, puis jeta l'interdit sur le royaume de France.

Pour soutenir sa position, Louis XII et son conseil élaborèrent une virulente campagne de propagande contre Jules II ; ils pouvaient compter sur une imprimerie française déjà particulièrement aguerrie dans le domaine de la littérature de combat³. Dans son *Traicté de la différence des schismes et conciles de l'Église*⁴, par exemple, Jean Lemaire de Belges, poète au service d'Anne de Bretagne, se fit le chantre du concile de Pise-Milan. Il démontra que, depuis les origines de l'Église, les papes de Rome avaient toujours été corrompus et que ce furent les conciles qui œuvrèrent pour instaurer le bon gouvernement au sein de l'institution ecclésiastique. Ces conciles n'auraient d'ailleurs pas pu voir le jour sans le soutien de ses plus fervents partisans, les rois de France. Dans son *Vim Ludovicus habet*, pièce rédigée quelque temps plus tard⁵, Lemaire se montra encore plus acerbe à l'égard du pontife puisqu'il y mit en scène un *Pape Julles* en plein conflit avec *Saint Siege Apostolicque* : l'Église elle-même condamnait le premier de ses ministres pour son comportement belliqueux (voir ill. p. préc.). Un autre polémiste célèbre en son temps, Pierre Gringore, publia alors l'*Espoir de Paix* (février 1511) : il y avançait que, depuis le Christ, la papauté n'avait cessé de dégénérer et que Jules II était assurément le plus indigne, le plus corrompu des titulaires du trône de saint Pierre. Gringore récidiva avec son *Jeu du*

prince des Sotz et Mere Sotte (février 1512), dans lequel il présenta Jules II sous les traits de *Mere Sotte*, un personnage qui n'avait pour but que de semer la discorde de par le monde. Tous ces textes participaient d'ailleurs d'un courant plus vaste réclamant un renouveau rapide de cette Église *semper reformanda* et dont les publicistes français n'avaient pas le monopole. En témoigne le *Julius Exclusus* (voir ill. p. 45) de l'humaniste hollandais Érasme, où l'on voit saint Pierre refuser l'entrée du Paradis à Jules II en raison de ses crimes⁶. Malgré cette floraison de libelles, c'est sur le champ de bataille que le conflit se régla. Le 5 octobre 1511, Jules II proclama une sainte ligue, alliance militaire anti-française rassemblant les États pontificaux, l'Espagne, Venise, les Suisses et bientôt l'Angleterre (13 novembre), puis, l'année suivante, l'Empire (19 novembre 1512). Officiellement cette alliance se proposait de ramener l'union au sein de l'Église, officieusement elle visait la France et constituait un véritable coup de maître diplomatique de la part de Jules II. Grâce à elle, en effet, le système d'alliances français était réduit à néant. Les Suisses entrèrent en Lombardie et investirent Milan (décembre 1511), mais Gaston de Foix les contraignit à lever le siège. Désormais libre de ses mouvements, il vainquit l'armée hispano-pontificale qui assiégeait Bologne (7 février 1512), puis se porta contre les Vénitiens qui venaient de reprendre Brescia et les en délogea (19 février). Sans s'arrêter, il se lança à la conquête des positions pontificales de Romagne⁷ et remporta sa dernière victoire devant Ravenne, où il écrasa les troupes de la ligue (11 avril). Le succès avait le goût amer d'une *victoire à la Pyrrhus*, car Gaston de Foix et une bonne partie de ses capitaines y perdirent la vie (voir ill. p. suiv.). Affaiblis, les Français furent incapables d'exploiter leur victoire, les villes lombardes se révoltèrent les unes après les autres, tandis que les armées de la ligue repassaient à l'offensive. Le nouveau lieutenant-général du roi, Jacques II de Chabannes, seigneur de La Palisse, dut se résoudre à abandonner le Milanais (juin 1512). Par l'entremise des Suisses, le pape plaça alors sur le trône milanais le fils de Ludovic Sforza, Massimiliano. Ce dernier fit son entrée dans la ville le 29 décembre. Louis XII, qui ne s'avouait pas vaincu, leva une nouvelle armée sous le commandement de La Trémoille et de Trivulzio. Après avoir passé les monts en mai, les Français obtinrent la reddition de Milan et mirent le siège devant Novare où s'était réfugié Massimiliano Sforza ; mais dans la nuit du 5 au 6 juin, les Suisses attaquèrent par surprise le camp français et toute l'expédition se termina ainsi sur un terrible échec⁸.

Vaincu en Italie, Louis XII vit l'étau se resserrer sur son royaume : au cours de l'automne, Henri VIII débarqua à Calais, puis il s'empara de Thérouanne et Tournai avec l'aide de Maximilien de Habsbourg⁹. Au sud, l'armée française se trouvait empêtrée dans un conflit navarrais mettant aux prises Jean III d'Albret et Ferdinand d'Aragon. Enfin, à l'est, Impériaux, Suisses et Comtois envahirent le duché de Bourgogne et mirent le siège devant Dijon. Le désespoir gagnait le royaume. L'on vit bientôt fleurir des textes, en français, particulièrement hostiles à la politique royale, voire au roi lui-même. Le *Credo du commun Peuple*¹⁰ propose un tableau alarmiste d'une France pauvre et misérable que Louis XII n'aidait en aucune manière, tandis que le tout aussi anonyme *France perit, trop se deult Normandie*¹¹ (ca 1511) accuse les Français d'être responsables de cette situation désastreuse. *Les Souhaitz du Monde*¹² critiquent, pour leur part, l'armée française, uniquement composée de pillards, plus soucieux de se remplir les poches que de repousser l'ennemi. Enfin, certains auteurs connus et reconnus en viennent à exprimer ouvertement leur ressentiment. Dans l'*Invective sur l'erreur, pusillanimité et lascheté des gens d'armes de France*¹³ – texte plus confidentiel, mais non moins percutant –, le poète Guillaume Crétin, trésorier de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, accuse les soldats français d'avoir suscité la débâcle de Guinegatte, devant Thérouanne, par leur mauvais comportement. Toutes ces pièces révèlent que, dans le courant des années 1510, les guerres incessantes menées en Italie et désormais en France lassaient une grande partie des Français, y compris les poètes stipendiés par le roi¹⁴.



Pierre Gringore, *Jeu du prince des Sotz et Mere Sotte*, 1511.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye 1317, frontispice.
© Paris, BnF.



Agostino Busti, dit Bambaia,
Gisant de Gaston de Foix,
1515-1522. Milan, Castello
Sforzesco, museo d'Arte Antica.
© Comune di Milano
all rights reserved.

Page de droite.
Agostino Busti, dit Bambaia,
La Bataille de Ravenne, détail,
Tombeau de Gaston de Foix,
1515-1522. Milan, Castello
Sforzesco, museo d'Arte Antica.
© Comune di Milano
all rights reserved.

Face à une situation aussi catastrophique, Louis XII dut traiter avec ses ennemis. Ses démarches furent favorisées par la disparition, dans la nuit du 20 au 21 février 1513, de son principal opposant, Jules II. S'il poursuivit dans un premier temps la politique de son prédécesseur, le nouveau pontife, Léon X de Médicis – élu le 11 mars – ne put empêcher la sainte ligue d'éclater. Craignant une mainmise hispano-pontificale sur l'Italie, les Vénitiens signèrent en effet une paix avec la France (14 mars 1513), tandis que, grâce à La Trémoille, Louis XII parvenait à négocier le retrait des Suisses et de leurs alliés de Bourgogne (13 septembre), mais en échange d'une forte somme d'argent. Le 16 novembre, le roi traita avec Ferdinand d'Aragon : il cédait ses droits sur Asti, Gênes et Milan à sa fille cadette Renée, laquelle devait épouser l'un des petits-fils du second, Charles ou Ferdinand de Habsbourg. Dès lors, il ne restait plus au souverain français qu'à vider le contentieux avec la papauté. Léon X demeurait bien entendu très courroucé à l'égard du concile de Pise, qui se poursuivait en France après les défaites de 1512. Néanmoins, il préférait rétablir la paix. Le 27 juin 1513, les cardinaux Carvajal et Sanserverino, les deux seuls cardinaux non français du concile, présentèrent leurs excuses au pape, immédiatement suivis par tous les Français. Louis XII manda alors une ambassade à Rome et, le 6 octobre, un accord était conclu : le roi s'engageait à rejeter le concile de Pise (appelé par dérision *conciliabule*) et toutes ses décisions, à se rallier au concile pontifical de Latran et à y envoyer des représentants. En contrepartie, le pape levait l'interdit pesant sur le royaume. Le texte fut ratifié le 19 décembre. À la fin de l'année 1513, la France était de nouveau en paix¹⁵. Le siège de Dijon de 1513, dont les conséquences auraient pu être dramatiques, tant pour la ville que pour le royaume, résulte clairement de l'échec de la politique italienne de Louis XII. L'effondrement de son système d'alliances européennes et du glacis mis en place à partir de 1499 montre combien les frontières du pays restaient fragiles et mal gardées. Si la décennie 1500 correspond à un « rêve de l'équilibre »¹⁶, la décennie 1510 fut certainement celle du déséquilibre, à la fois diplomatique, militaire et politique.

Notes

1. Faenza : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Ravenne ; Rimini : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Rimini, ch.-l. ; Cervia : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Ravenne ; Ravenne : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Ravenne, ch.-l.
2. Modène : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Modène, ch.-l. ; Carpi : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Modène ; La Mirandole : Italie, rég. Émilie-Romagne, prov. Modène.
3. Au sujet de cette campagne anti-Jules II, voir J. Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape. Écrits antipapaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, 2011, ainsi que C.J. Brown, *The Queen's Library. Image-Making at the Court of Anne of Britany, 1477-1514*, Philadelphie, Oxford, 2010 ; R.W. Scheller, « "Un fil très délicat." Louis XII and Italian Affairs », *Simiolus. Netherlands Quarterly for the History of Art*, t. 31, 2004-2005, p. 4-45.
4. Lyon, Étienne Baland, mai 1511 (Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des concile de l'Église avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. J. Britnell, Genève, 1997, p. 58-60).
5. La version la plus ancienne du texte se trouve dans le ms. Paris, BnF, fr. 25295, fol. 13^{ro}-22^{ro}, que l'on peut dater de 1511. Néanmoins, les spécialistes s'accordent à dire que la pièce pourrait tout de même être plus récente – elle aurait été copiée tardivement

6. dans le manuscrit parisien de 1511 – et préfèrent donc la situer entre 1511 et 1513 (Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector et autres pièces de circonstances (1511-1513)*, Jean d'Auton, *Épître d'Hector au roy*, éd. A. Armstrong, J. Britnell, Paris, 2000, p. XLVIII-LX).
7. Voir ici même, l'art. d'A. Martignoni, p. 45.
8. Sur l'épisode sanglant de la reprise de Brescia, voir, outre les ouvrages cités *infra* : S.D. Bowd, *Venice's most Loyal City. Civic Identity in Renaissance Brescia*, Cambridge (Massachusetts), Londres, 2010, p. 202-213.
9. Sur la campagne de 1513, voir Vissière, *Sans point sortir*, op. cit., p. 219-224.
10. Voir ici même, les art. de L. Vissière et C. Dury.
11. S. l., s. n., s. d. [ca 1510] [*Le Credo du commun Peuple c[e]lon le temps qui court*, dans *R.P.F.*, t. 13, 1878, p. 186-187].
12. Il s'agit d'une courte pièce contenue dans le recueil intitulé *Les excellentes vaillances, batailles et conquestes du roy dela les mons composées par plusieurs orateurs et facteurs et presentez audit seigneur*, s. l., s. n. [Jean de Ganay], s. d. [ca 1511], fol. 8^{ro}-v^o.
13. S. l., s. n., s. d. [ca 1513-1514] [*Les Souhaitz du Monde*, *R.P.F.*, t. 1, 1855, p. 304].
14. Paris, BnF, ms. fr. 1711, p. 275 [ca 1513] ;

15. Guillaume Crétin, *Invective sur l'erreur, pusillanimité et lascheté des gens d'armes de France a la journee des Esperons*, dans Id., *Œuvres poétiques*, éd. K. Chesney, Paris, 1932, p. 203-210.
16. À propos de ces critiques, voir Dumont, *Lilia florent*, op. cit., p. 123-168 (chap. 2 : « Contre-portrait d'un royaume idyllique »).
17. Sur les événements diplomatiques, politiques et militaires de la fin du règne de Louis XII, voir Baumgartner, *Louis XII*, op. cit., p. 209-234 ; Mallet, Shaw, *Italian Wars*, op. cit., p. 103-123 ; Meschini, *La Francia*, op. cit., p. 743-1101 ; Pellegrini, *La Guerre d'Italia*, op. cit., p. 123-133 ; Quilliet, *Louis XII*, op. cit., p. 394-428 ; Vissière, *Sans point sortir*, op. cit., p. 218-230. Sur la crise conciliaire et les rapports entre le roi de France et la papauté, voir C.-J. Hefele, J. Hergenroether, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, trad. H. Leclercq, t. 8/1, Paris, 1917, p. 297-445 ; O. de La Brosse, J. Lecler, H. Holstein, C. Lefebvre, *Latran Vet Trente*, t. 1, Paris, 1975, p. 35-68 ; L. Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du Moyen Âge*, trad. F. Raynaud, t. 6, Paris, 1898, p. 298-424 ; L. Sandret, « Le concile de Pise (1511) », *Revue des Questions historiques*, t. 34, 1883, p. 425-456.
18. Voir Vissière, « Georges d'Amboise. Le rêve de l'équilibre », art. cit.

